



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

Dans tous les autres cas (déménagement à l'intérieur d'une même commune, changement de commune, première inscription...), vous devez être à l'initiative de la demande [cerfa inscription election](#).

Vote par procuration [Cliquez ici](#)